

PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 66 avenue de la Couronne qui a eu lieu le Mercredi 24 juillet 2024 en visioconférence.

Introduction

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juillet, les copropriétaires de la résidence "Couronne 66" se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire par Visio conférence Teams.

Les convocations ont été adressés par mail par Caroline Gillès le 4 juillet 2024 suite à la décision de l'AGO du 3 juillet 2024 de tenir cette AGE pour sélectionner un syndic professionnel.

La séance est ouverte à 18h30

Ordre du jour

1. Vérification des présences, procurations et des droits de vote à l'assemblée – ouverture de la séance

Copropriétaires	Quotités	Signature	
Renard Frederic	107 10.7%	Présent non	Procuration Oui, adressée à Caroline Gillès
Vermeulen Eva	203 20.3%	Présent non	Procuration Oui, adressée à Edouard del Marmol
Vanderhofstadt Josine	204 20.4%	Présent oui	Procuration
del Marmol Edouard	102 10.2%	Présent oui	Procuration
Gillès Caroline	306 30.6%	Présent oui	Procuration
Van-Wallendael Marie	76 7.6%	Présent non	Procuration non

Total 998

2. Constitution du bureau (maj absolue)

Secrétaire : Edouard del Marmol

Président: Caroline Gillès

3. Syndic professionnel pour l'ACP : sélection et vote

L'AG vote à l'unanimité AltF4 comme syndic.

L'Assemblée donne mandat à Caroline Gillès pour signer le contrat avec AltF4.

La décharge aura lieu au moment de la signature du contrat.

4. Divers

Aucun

5. Nominations

Caroline démissionne de sa fonction de syndic

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 18h37.